

L'accidentologie sur le littoral atlantique en Pays-de-la-Loire 2002-2004



décembre 2006

Sommaire

Définitions et sources	Page 4
Synthèse	Page 5
Le périmètre du secteur étudié	Page 6
La connaissance du trafic sur les principaux axes routiers du secteur étudié	Page 7
Les accidents corporels recensés sur le secteur Littoral Atlantique durant les années 2002, 2003 et 2004	Page 8
La répartition des accidents dans l'espace	Page 10
La répartition des accidents dans le temps	Page 13
La typologie des accidents	Page 15
Les victimes	Page 17

Définitions et sources

Définitions

Un **accident corporel** de la circulation routière :

- provoque au moins une victime
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique
- implique au moins un véhicule.

Un accident corporel implique un certain nombre d'usagers. Parmi ceux-ci, on distingue :

- les **indemnes** : impliqués non décédés et dont l'état ne nécessite aucun soin médical
- les **victimes** : impliqués non indemnes.

Parmi les victimes, on distingue :

- les **tués** * : victimes décédées sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident
- les **blessés** * : victimes non tuées.

Parmi les blessés, on distingue :

- les **blessés graves** : blessés dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation
- les **blessés légers** : blessés dont l'état nécessite entre zéro et six jours d'hospitalisation ou un soin médical.

Les **victimes graves** sont la somme des tués et des blessés graves.

Un **accident grave** est un accident dans lequel au moins une personne a été tuée ou blessée gravement.

On entend par **milieu urbain**, l'ensemble des réseaux situés à l'intérieur d'une agglomération définie au sens du Code de la route (entre les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération) quelle qu'en soit la taille. Le reste du réseau, situé hors agglomération, constitue la **rase campagne**.

Sources

Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'exploitation des données du fichier des accidents corporels constatés sur le territoire des Pays de la Loire et des données de trafic recueillies par les directions départementales de l'Équipement de Loire-Atlantique et de Vendée.

** ces définitions ont changées à partir du 1^{er} janvier 2005 pour une harmonisation européenne, notamment avec un recensement des tués à 30 jours (après la période d'étude du présent document).*

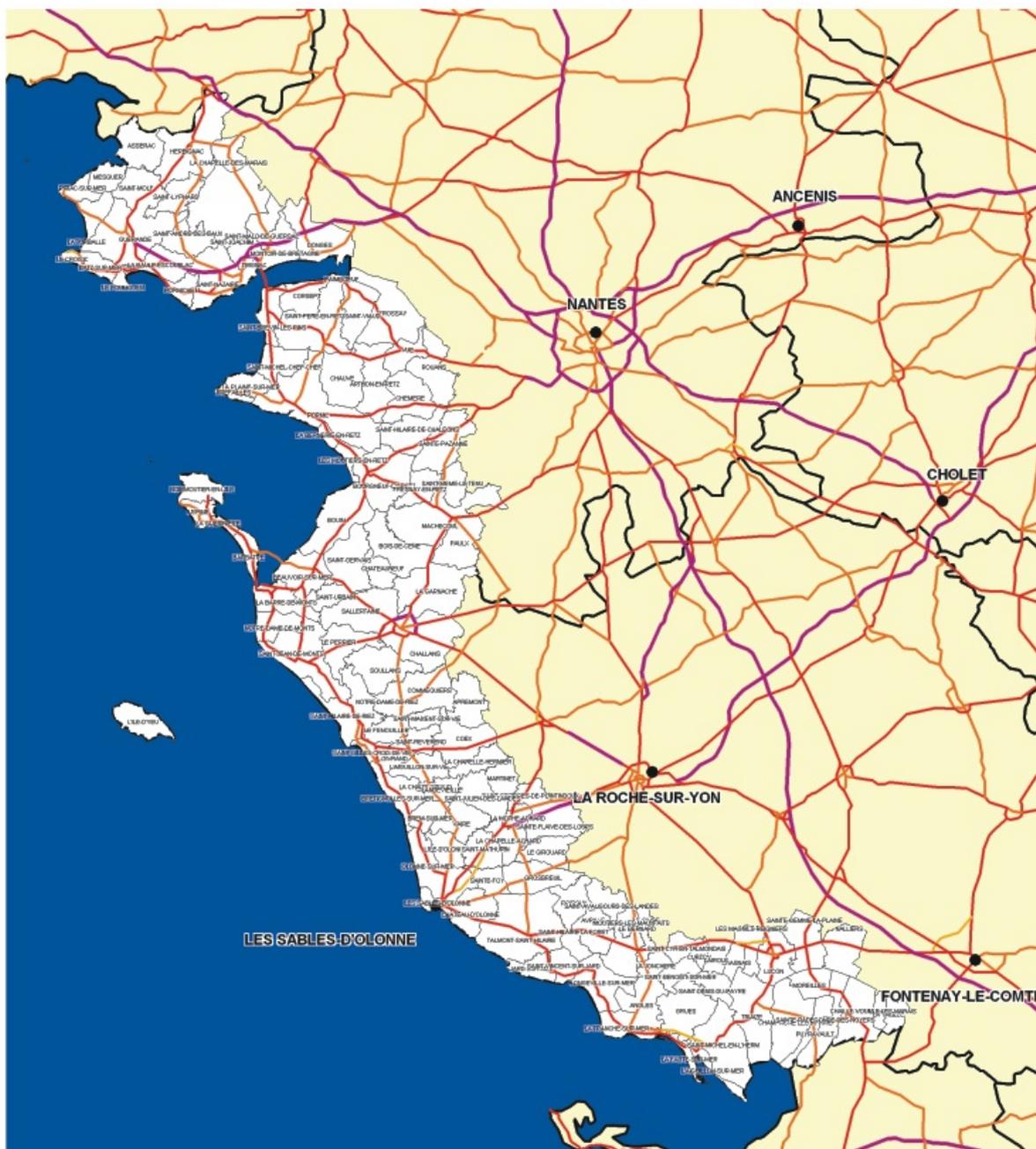
Synthèse de l'accidentologie sur le littoral atlantique en Pays de la Loire

Le territoire concerné par l'étude	<ul style="list-style-type: none"> - L'étude concerne 131 communes (45 en Loire-Atlantique et 86 en Vendée), situées dans une bande de 15 à 20 km le long de la côte atlantique, définie par la présente étude et dénommée « littoral atlantique ».
15% des accidents recensés sur le littoral atlantique	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'accidents corporels recensés sur le territoire du littoral atlantique représente 15% de la totalité des accidents constatés en Pays de la Loire.
Une augmentation du trafic, une augmentation des accidents en période estivale	<ul style="list-style-type: none"> - En Loire-Atlantique, le nombre d'accidents corporels augmente plus que le trafic durant les mois de juin, juillet et août. - En Vendée, le nombre d'accidents corporels varie comme le trafic. - C'est en août que le nombre d'accidents est le plus élevé.
Des accidents plus graves en Vendée	<ul style="list-style-type: none"> - 63% des accidents corporels sont recensés en Loire-Atlantique et 37% en Vendée (répartition comparable aux volumes respectifs de trafic), mais 1 accident mortel ou grave sur 2 se produit sur les routes vendéennes.
Les accidents sont concentrés sur les principales communes	<ul style="list-style-type: none"> - 17 communes regroupent 71% des accidents (quelle que soit la période de l'année). - Les communes de Saint-Nazaire, Les Sables-d'Olonne, La Baule, Pornichet concentrent plus de la moitié (52%) des accidents du littoral atlantique.
Un pourcentage d'accidents en période estivale plus élevé dans trois communes	<ul style="list-style-type: none"> - 1 accident sur 3 est recensé en période estivale (juin, juillet, août). - La part des accidents survenant en période estivale est plus importante à La Baule, Saint-Jean-de-Monts, Le Pouliguen. - Sur les trois communes de la baie de La Baule (Pornichet, La Baule, Le Pouliguen), 45% des accidents se produisent en période estivale.
La répartition des accidents entre le milieu urbain et la rase campagne est la même quelle que soit la période de l'année	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de 2 accidents sur 3 se produisent en milieu urbain. - Les accidents graves sont plus nombreux en rase campagne (71% des accidents mortels, 58% des accidents graves). - Cette répartition est la même en été et hors période estivale.
Pas de sur-accidentalité le week-end hors période estivale	<ul style="list-style-type: none"> - La répartition des accidents corporels entre la semaine (2/3) et le week-end (1/3) est identique en et hors période estivale. - La part des accidents mortels le week-end est un peu plus élevée hors période estivale que durant l'été.
Une augmentation du nombre d'accidents en 2005	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'accidents sur le littoral atlantique a augmenté de 2,5% en 2005 par rapport à 2004, alors que, dans le même temps, il diminuait en Loire-Atlantique, en Vendée et sur l'ensemble de la région.
L'implication des usagers locaux reste très largement prépondérante	<ul style="list-style-type: none"> - Hors période estivale, 87% des véhicules impliqués sont immatriculés dans le département de l'accident. En été, ce pourcentage est de 78%.
Les cyclomotoristes sont fortement impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle que soit la période de l'année, la part de victimes cyclomotoristes est importante (10% des tués, 20% des blessés).
Une dégradation pour les motocyclistes en période estivale	<ul style="list-style-type: none"> - Le pourcentage de tués motocyclistes augmente nettement en période estivale (autant de tués en 3 mois que sur le reste de l'année).
Les seniors plus concernés que sur le reste du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Les piétons de 60 ans et plus représentent 38% des victimes piétons. - Les automobilistes de 60 ans et plus sont autant impliqués dans un accident que les conducteurs de la tranche 45-59 ans. - 40% des cyclistes impliqués dans un accident ont plus de 45 ans.

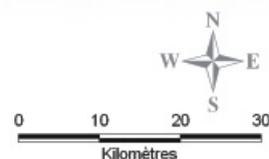
Le périmètre du secteur étudié

Le secteur géographique sur lequel porte l'étude correspond à une bande de 15 à 20 km, sensiblement parallèle à la côte atlantique, en suivant les pourtours communaux.

Il regroupe 45 communes en Loire-Atlantique et 86 en Vendée, soit un total de 131 communes.



source : DRE des Pays de la Loire
© I.G.N. BD CARTO V.98
DRE / Pôle géomatique régional
accidentologie communes littorales maritimes V4.wor



La connaissance du trafic sur les principaux axes routiers du secteur étudié

Pour obtenir une représentation la plus précise possible des variations du trafic sur le littoral atlantique, 26 postes de comptages permanents ont été choisis dans le secteur étudié. 13 postes se trouvent en Loire-Atlantique et 13 en Vendée. Ils se situent sur les principaux axes routiers, à l'extérieur des zones agglomérées (cf. carte ci-dessous). Le calcul des variations mensuelles a été effectué à partir des données recensées en 2004 et en 2005. Si on totalise les trafics recensés, la somme se répartit pour 2/3 sur les routes de Loire-Atlantique qui incluent Saint-Nazaire et pour 1/3 sur les routes vendéennes.

Comptage du trafic routier sur les communes littorales maritimes en Pays de la Loire

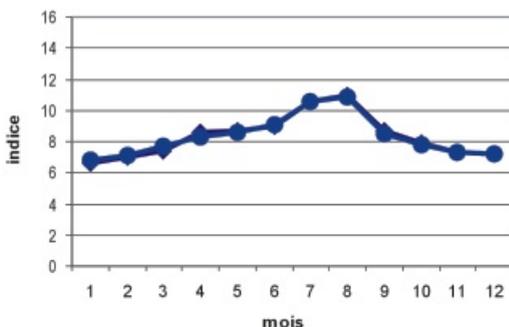


source : DRE des Pays de la Loire
 © I.G.N. BD CARTO
 DRE / Pôle géomatique régional
 comptages du trafic routier.wor
 05 avril 2006

● comptage du trafic routier
 0 10 20 30
 Kilomètres

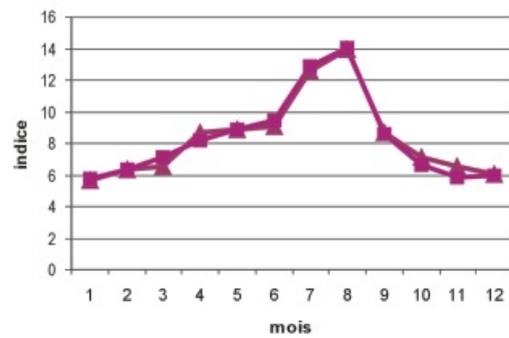


Trafics - Littoral 44



—●— trafic 44 - 2004 —●— trafic 44 - 2005

Trafics - Littoral 85



—■— trafic - 85 - 2004 —■— trafic - 85 - 2005

La pointe estivale (juillet août) du trafic est nettement plus marquée en Vendée qu'en Loire-Atlantique.

Les accidents corporels recensés sur le secteur du littoral atlantique durant les années 2002, 2003 et 2004.

Bilan des accidents recensés par la Gendarmerie et la Police sur la zone étudiée au cours des trois années.

1931 accidents corporels
 192 tués
 521 blessés graves
 1837 blessés légers

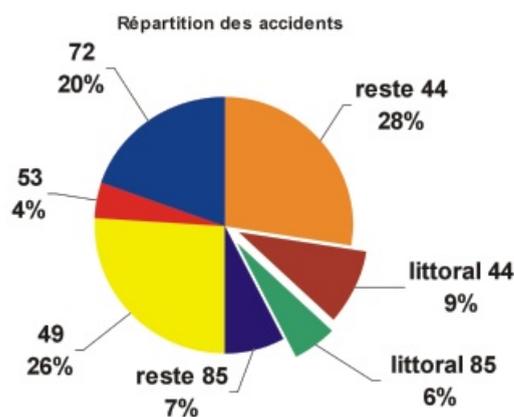
soit en moyenne annuelle :

644 accidents corporels
 64 tués
 174 blessés graves
 612 blessés légers

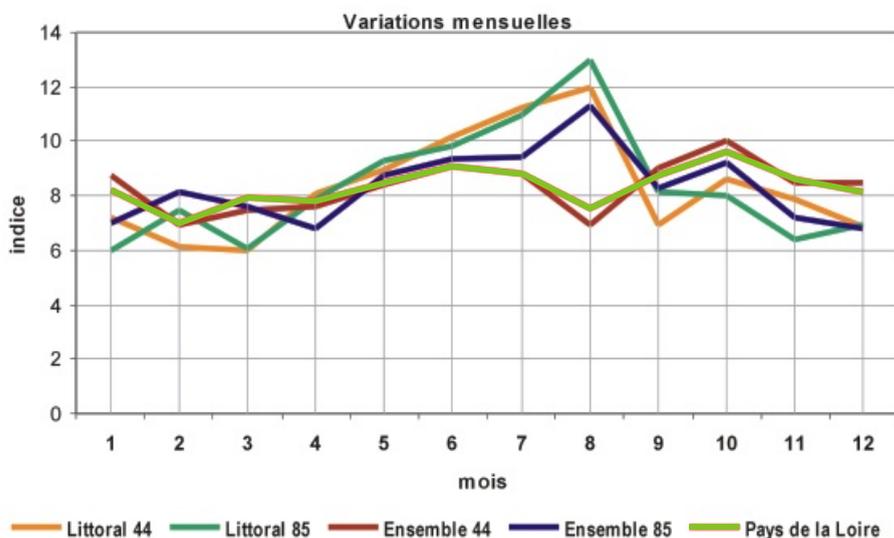
La part des accidents corporels recensés sur le littoral atlantique par rapport à l'ensemble des accidents en région Pays de la Loire

Les accidents corporels survenus dans le secteur du Littoral Atlantique représentent 15% de l'ensemble des accidents recensés sur la région Pays de la Loire.

En Vendée, les accidents sur la zone littorale représentent près de la moitié des accidents du département. En Loire-Atlantique, ils représentent près d'un accident sur quatre. L'enjeu "accidents de la route" sur le littoral atlantique est loin d'être négligeable.



Les variations mensuelles des accidents corporels



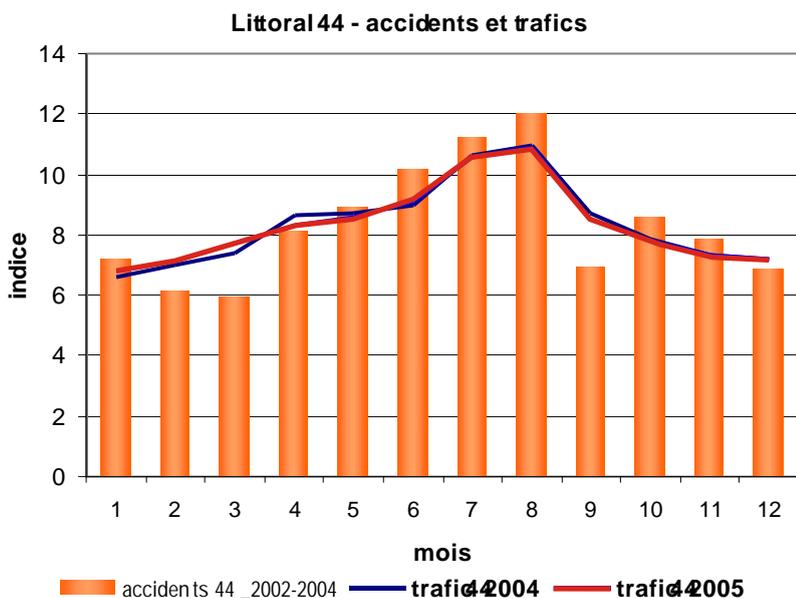
On observe une nette augmentation des accidents en juillet et en août sur le littoral vendéen et en août sur l'ensemble du département de Vendée.

Pour la zone littorale en Loire-Atlantique, on note une augmentation des accidents sur les mois de juin, juillet et août.

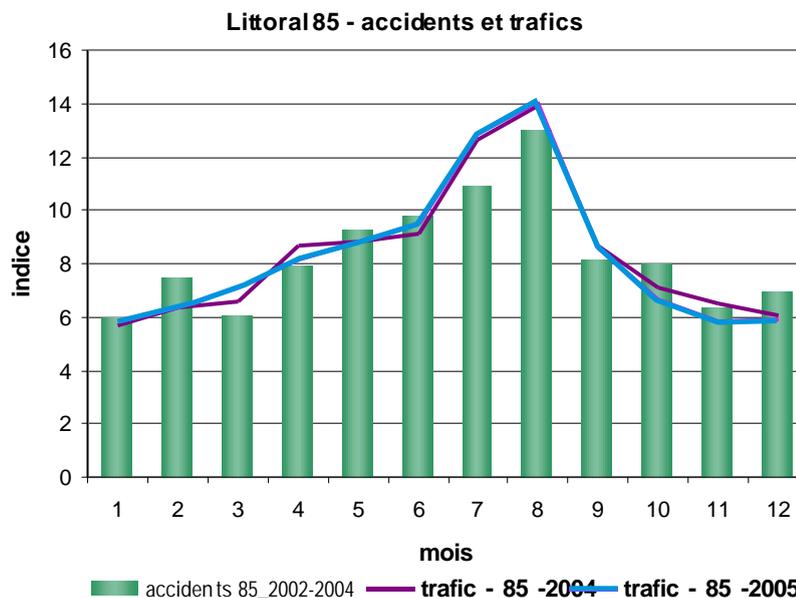
Par contre, l'ensemble du département de Loire-Atlantique connaît une baisse sensible du nombre d'accidents en août (influence de l'agglomération nantaise). La variation mensuelle du nombre d'accidents corporels sur l'ensemble de la région Pays de la Loire est comparable à celle de la Loire-Atlantique.

En valeur absolue, il existe bien un enjeu "accidents de la route" sur le littoral atlantique en été.

Comparaison des variations mensuelles du trafic et des accidents



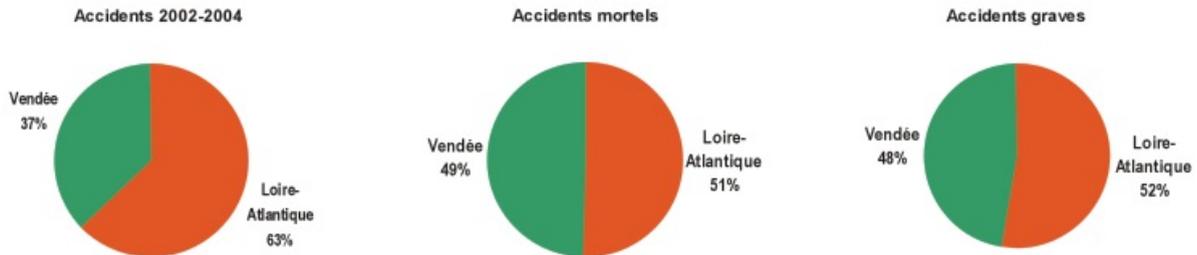
La comparaison des variations mensuelles du trafic et des accidents permet de vérifier si l'accidentalité varie comme le trafic. En Loire-Atlantique, le nombre d'accidents corporels sur le littoral atlantique augmente plus que le trafic durant les mois de juin, juillet et août. Il y a donc une augmentation du risque d'accidents durant cette période.



En Vendée, le nombre mensuel d'accidents corporels varie de façon similaire aux fluctuations du trafic. On note une légère diminution du risque en juillet.

La répartition des accidents dans l'espace

Répartition des accidents corporels entre la Loire-Atlantique et la Vendée sur l'ensemble de l'année



Répartition des accidents corporels entre la Loire-Atlantique et la Vendée en période estivale (juin, juillet, août)



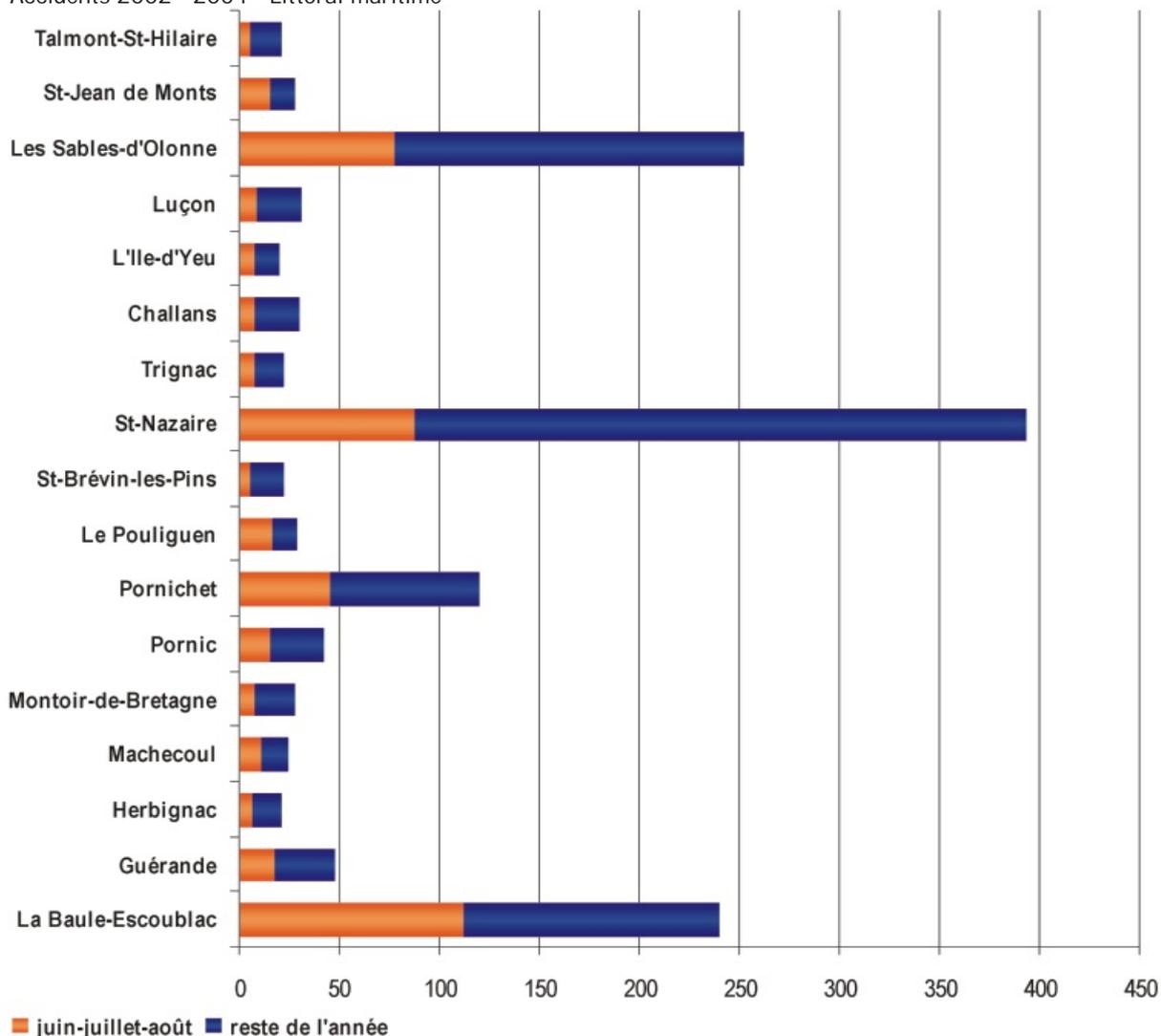
Près de 2 accidents sur 3 se produisent sur le secteur littoral de Loire-Atlantique (63 %) et un peu plus d'un tiers (37 %) sur le littoral vendéen. La répartition est quasiment identique en période estivale. Ces résultats sont à rapprocher de la répartition des trafics enregistrés aux postes de comptages permanents : 2/3 en Loire-Atlantique, 1/3 en Vendée (voir ci-dessus "La connaissance du trafic"). Par contre, les accidents sont plus graves en Vendée puisque le nombre d'accidents mortels et le nombre d'accidents graves* sont presque équivalents dans les deux départements (y compris en période estivale).

Répartition des accidents corporels par commune

Sur les 131 communes du secteur étudié, 17 totalisent 20 accidents corporels et plus sur 3 années (2002 à 2004). Le total des accidents sur ces 17 communes représente 71 % de la totalité des accidents du littoral atlantique. On retrouve le même pourcentage en période estivale. Parmi ces 17 communes, 11 se trouvent en Loire-Atlantique et 6 en Vendée. 4 communes (Saint-Nazaire, Les Sables-d'Olonne, La Baule, Pornichet) concentrent plus de la moitié (52 %) des accidents du littoral atlantique.

* accident grave : accident ayant occasionné au moins un tué ou un blessé grave

Accidents 2002 - 2004 - Littoral maritime



Sur ces 17 communes, 1 accident sur 3 se produit en période estivale (juin, juillet, août). Ce pourcentage est le même sur l'ensemble du secteur littoral. On observe une accidentologie en période estivale supérieure dans 3 communes : La Baule, Le Pouliguen et Saint-Jean-de-Monts. Par contre, le pourcentage d'accidents à Saint-Nazaire est nettement inférieur (22 %) à la moyenne du littoral atlantique en période estivale.

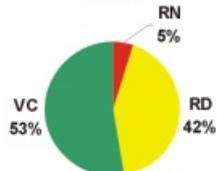
Les trois communes de la baie de La Baule (Pornichet, la Baule, Le Pouliguen) totalisent 389 accidents en 3 ans, soit autant que Saint-Nazaire, dont 45 % en période estivale.

Sur les autres communes du canton des Sables- d'Olonne, on recense 274 accidents en 3 ans (31 % en période estivale).

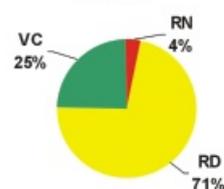
Répartition des accidents corporels par catégorie de route

Littoral Atlantique 2002-2004			
ensemble	accidents	accidents mortels	accidents graves
RN	97	7	21
RD	816	123	402
VC	1 018	35	140
Total	1931	165	563

accidents par catégories de route



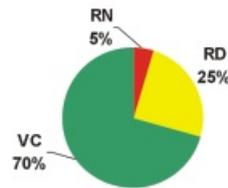
accidents graves par catégories de route



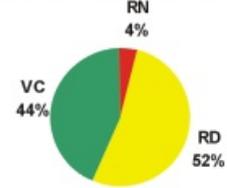
Le linéaire de routes nationales étant faible sur le secteur étudié (RN171 Saint-Nazaire - Le Croisic, RN 471 Trignac - Saint-Nazaire, RN 160 La Mothe-Achard - Les Sables d'Olonne), le réseau départemental est fortement concerné par les accidents graves.

Littoral Atlantique 2002-2004			
milieu urbain	accidents	accidents mortels	accidents graves
RN	61	3	10
RD	321	23	119
VC	928	20	101
Total	1310	46	230

accidents par catégories de route en milieu urbain



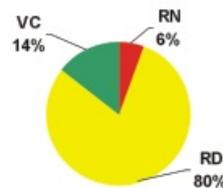
accidents graves par catégories de route en milieu urbain



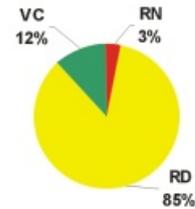
En milieu urbain, 70 % des accidents se produisent sur la voirie communale, mais 1 accident grave sur 2 survient sur le réseau départemental.

Littoral Atlantique 2002-2004			
rase campagne	accidents	accidents mortels	accidents graves
RN	36	4	11
RD	495	100	283
VC	90	15	39
Total	621	119	333

accidents par catégories de route en rase campagne



accidents graves par catégories de route en rase campagne

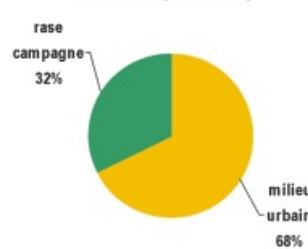


En rase campagne, 80 % des accidents sont recensés sur le réseau départemental (85 % des accidents graves).

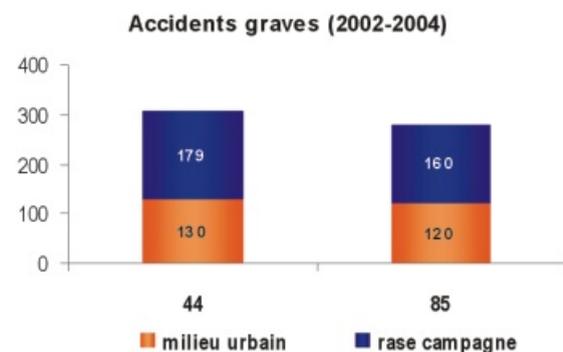
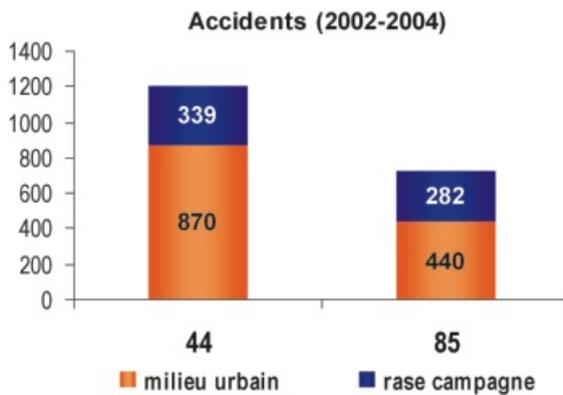
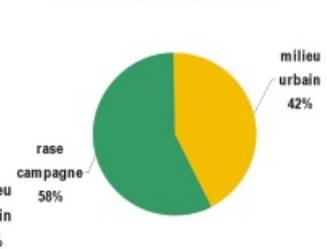
Répartition des accidents en rase campagne et en milieu urbain

Plus de 2 accidents sur 3 se produisent en milieu urbain. En revanche les accidents sont plus graves en rase campagne où surviennent 58 % des accidents graves (ayant entraîné un tué ou un blessé grave) et 71 % des accidents mortels. Cette répartition est la même en période estivale.

Accidents (2002-2004)



Accidents graves (2002-2004)

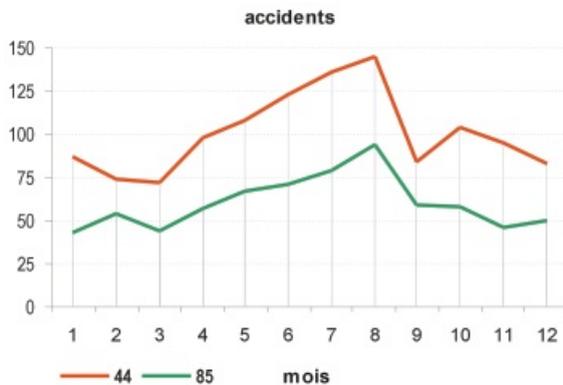


Sur le littoral de Loire-Atlantique, 72 % des accidents corporels sont recensés en milieu urbain et 28 % en rase campagne. En Vendée, le pourcentage d'accidents corporels en milieu urbain est moins élevé qu'en Loire-Atlantique puisqu'il représente 61 % de la totalité des accidents.

Par contre, pour les accidents graves, la répartition entre le milieu urbain et la rase campagne est identique dans les deux départements. On constate par ailleurs que le nombre d'accidents graves sur le territoire vendéen est presque aussi important qu'en Loire-Atlantique (aussi bien en milieu urbain

La répartition des accidents dans le temps

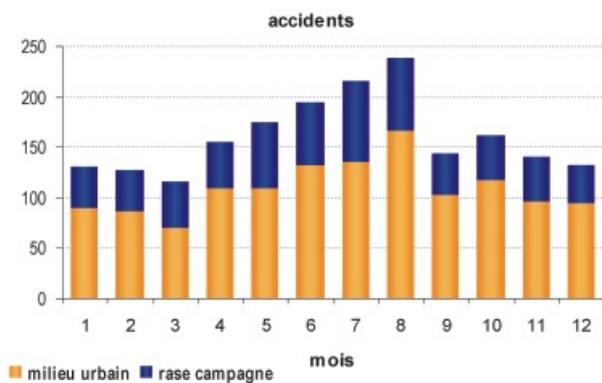
Répartition mensuelle des accidents



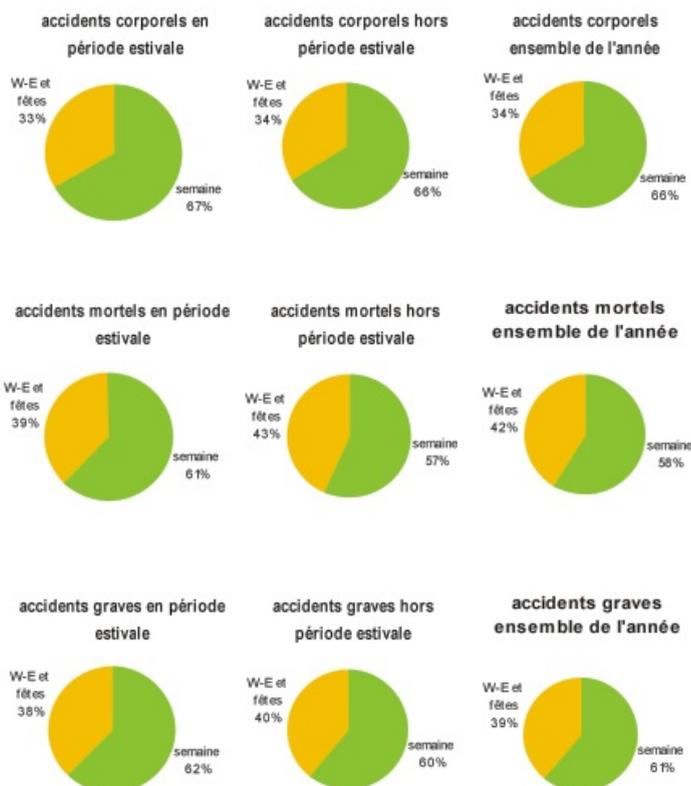
La réduction du nombre d'accidents corporels en septembre est très importante surtout en Loire-Atlantique. La pointe du mois d'août est un peu plus marquée en Vendée.

On observe la progression régulière du nombre d'accidents corporels sur le Littoral Atlantique d'avril à août puis une diminution très marquée en septembre.

Le mois d'août est le plus accidenté en milieu urbain. En rase campagne, c'est le mois de juillet qui totalise le plus d'accidents corporels.



Répartition des accidents dans la semaine

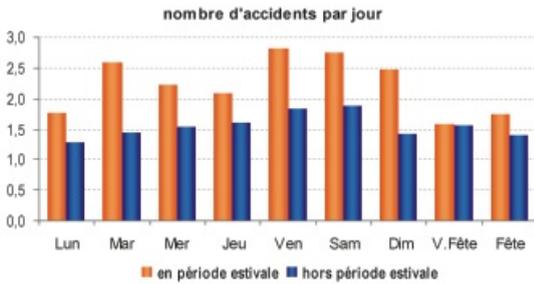


La répartition des accidents corporels entre la semaine et le week-end est sensiblement la même en période estivale et sur le reste de l'année (2/3 en semaine, 1/3 le week-end et les jours de fête).

La part des accidents mortels survenant le week-end est plus importante hors saison (43 %) qu'en période estivale (39 %).

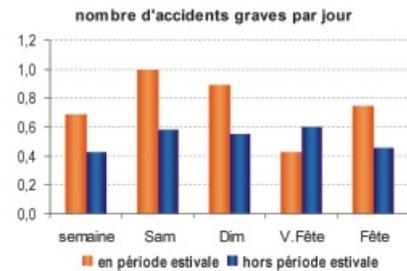
Il en est de même pour les accidents graves mais l'écart est moins important. Globalement les accidents sont plus graves le week-end et les jours de fête.

Répartition des accidents par jour

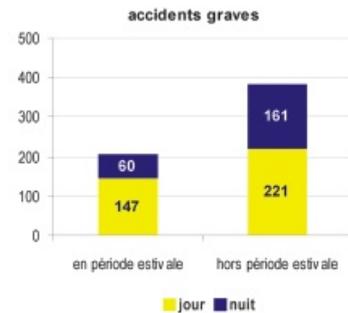
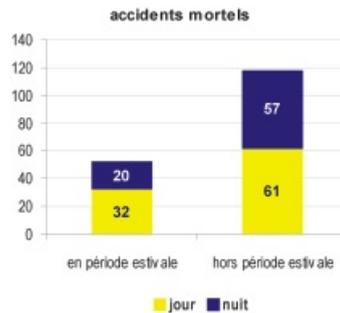
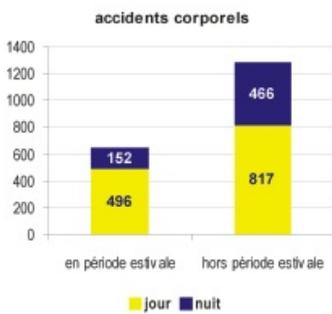


Ramenés au jour, les accidents sont plus nombreux en période estivale. Le nombre d'accidents par jour augmente en fin de semaine, (vendredi, samedi) aussi bien en période estivale que le reste de l'année. On peut noter la part plus importante des accidents le mardi en période estivale (valeur comparable à celle constatée le week-end).

Le nombre d'accidents graves par jour est plus élevé le samedi et le dimanche, surtout en période estivale.



Répartition jour - nuit des accidents



En période estivale, plus de 3 accidents corporels sur 4 se produisent de jour. 71 % des accidents graves sont recensés le jour.

Hors période estivale, 64 % des accidents corporels surviennent de jour. Il y a presque autant d'accidents mortels la nuit (48 %) que le jour. 42 % des accidents graves se produisent la nuit.

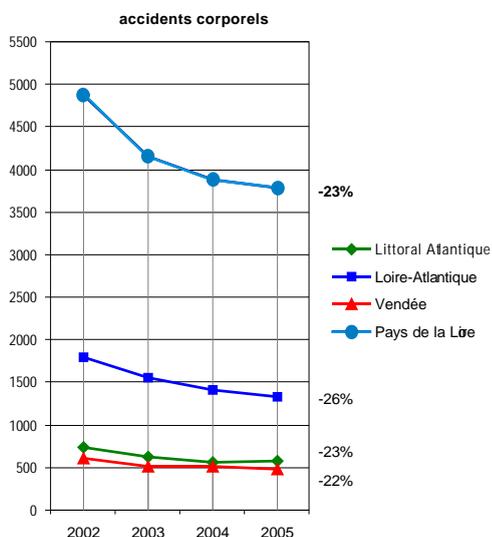
Répartition horaires des accidents

Hors période estivale, 40 % des accidents se produisent entre 15h et 20h.

En période estivale, l'écart est moins important entre le matin et l'après-midi que durant le reste de l'année. En été, la pointe du midi (12h - 13h) est assez marquée.



Répartition des accidents par année

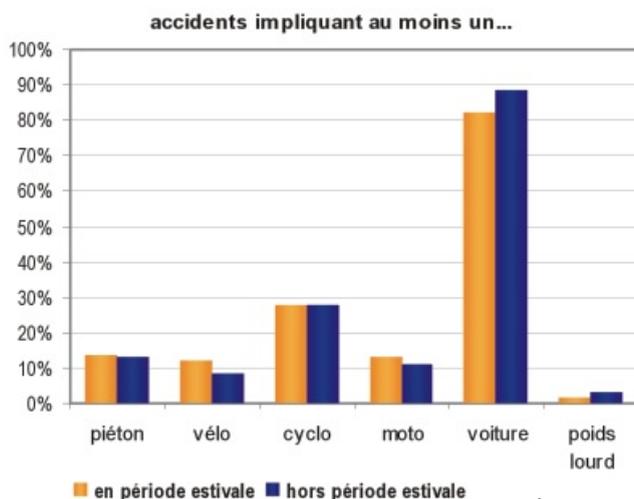


accidents corporels	2002	2003	2004	2005
Littoral Atlantique	745	626	560	574
Loire-Atlantique	1800	1560	1411	1328
Vendée	614	517	509	477
Pays de la Loire	4880	4159	3877	3778

Entre 2002 et 2005, le nombre d'accidents corporels sur le littoral atlantique régional a baissé de 23 %. Dans le même temps, le nombre d'accidents a diminué de 26,2 % en Loire-Atlantique, de 22,3 % en Vendée et de 22,6 % sur l'ensemble de la région Pays de la Loire.

Il faut toutefois noter que le nombre d'accidents corporels a augmenté en 2005, par rapport à 2004, de 2,5 % sur le territoire du littoral atlantique.

La typologie des accidents

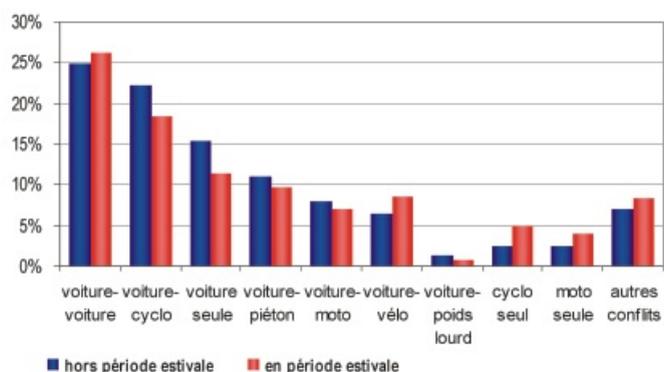


Accidents impliquant au moins un...	en période estivale	hors période estivale
piéton	13,4%	13,1%
vélo	12,0%	8,3%
cyclo	27,5%	28,0%
moto	13,0%	11,2%
voiture	82,1%	88,3%
poids lourd	1,7%	2,9%

Nota : un accident peut être comptabilisé sur plusieurs lignes

Les cyclomoteurs sont impliqués dans 28 % des accidents. Ce pourcentage est le même hors saison qu'en période estivale. L'implication des piétons est importante sur l'ensemble de l'année (plus de 13 % des accidents). L'implication des cyclistes et des motocyclistes augmente en période estivale (utilisation de ces modes de déplacement plus importante du fait de meilleures conditions météorologiques). L'implication des poids lourds est globalement faible et diminue en été.

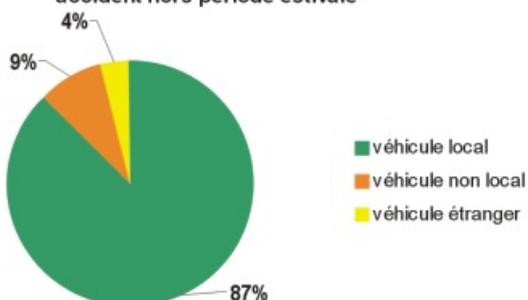
Les types de conflit



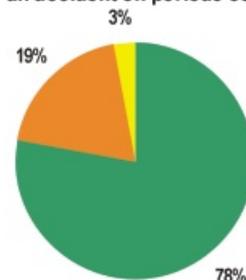
Les collisions voiture-voiture représentent 1 accident sur 4. Le pourcentage de collisions entre une voiture et un cyclomoteur est plus élevé hors période estivale et est presque aussi important que le conflit voiture-voiture. Les nombres d'accidents de cyclomoteurs seul et de moto seule augmentent en période estivale. Le pourcentage de collisions voiture-cycliste augmente (+2 %) en été et devient plus élevé que le conflit voiture-moto. On constate également en été une réduction du pourcentage d'accidents impliquant une voiture seule.

L'origine des véhicules immatriculés, impliqués dans un accident

Origine des véhicules impliqués dans un accident hors période estivale



Origine des véhicules impliqués dans un accident en période estivale

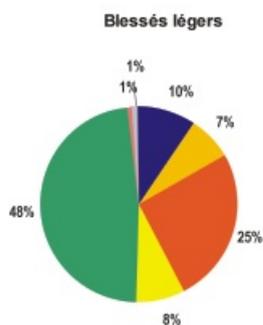
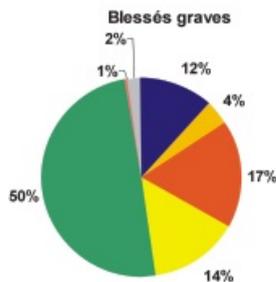
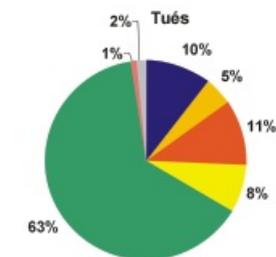


Hors période estivale, 87 % des véhicules impliqués dans un accident sont immatriculés dans le département où s'est produit l'accident. Les véhicules non-locaux (en provenance d'un autre département français) représentent 9 % et les étrangers 4 %. En période estivale, les locaux représentent encore 78 % des véhicules impliqués, les non-locaux 19 % et les étrangers 3 %.

Les victimes

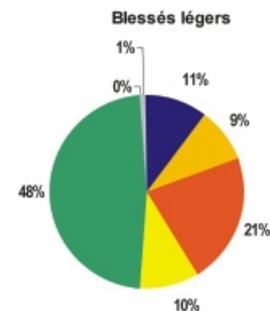
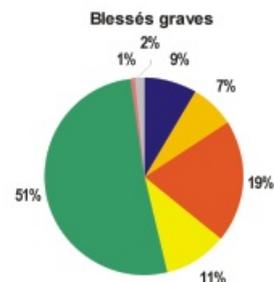
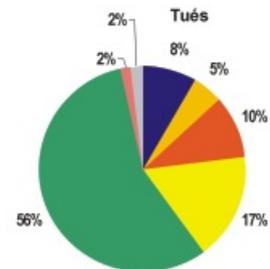
hors période estivale

	tués	blessés graves	blessés légers
piéton	14	39	116
vélo	6	13	87
cyclo	14	56	299
moto	10	46	96
VL	85	162	572
PL	1	2	11
autres	2	6	9
Total	132	324	1190



juin, juillet, août

	tués	blessés graves	blessés légers
piéton	5	17	68
vélo	3	14	59
cyclo	6	39	138
moto	10	21	63
VL	34	101	310
PL	1	1	1
autres	1	3	5
Total	60	196	644



Les piétons représentent environ 10 % des victimes hors période estivale. Ils sont un peu moins impliqués en période estivale (8 % des tués, 9 % des blessés graves).

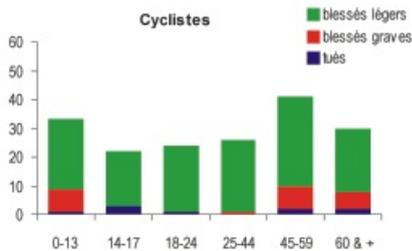
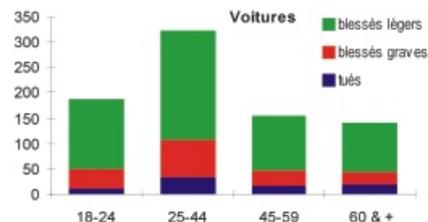
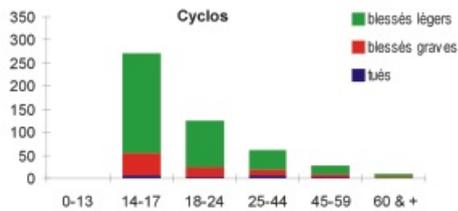
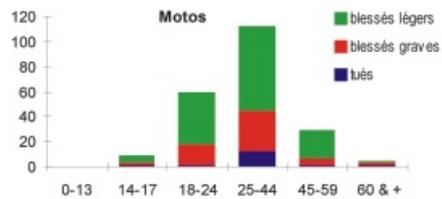
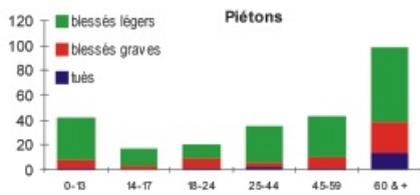
Les cyclistes représentent 5 % des tués sur l'ensemble de l'année. Le pourcentage de cyclistes blessés gravement ou légèrement est un peu plus élevé en été.

La part des victimes cyclomotoristes est importante (10 % des tués, 20 % des blessés), quelle que soit la période de l'année.

Le pourcentage de tués motocyclistes augmente fortement (de 8 % à 17 %) en période estivale (autant de tués que sur le reste de l'année).

Les conducteurs et passagers de voiture représentent 63 % des tués hors période estivale et 56 % des tués en période estivale. Sur l'ensemble de l'année, ils constituent environ la moitié des blessés (pourcentage quasiment constant quelle que soit la période).

Les conducteurs ou piétons selon l'âge et le mode de déplacement



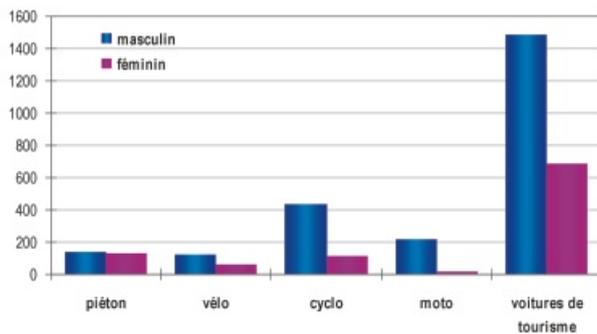
38 % des piétons victimes d'un accident de la route ont 60 ans et plus.

Les cyclomotoristes de 14 à 17 ans représentent plus de la moitié (55 %) des victimes cyclomotoristes.

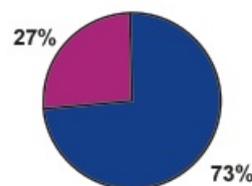
40 % des cyclistes accidentés ont 45 ans et plus. L'implication des jeunes cyclistes (moins de 14 ans) est également importante.

Les conducteurs de 25 à 44 ans constituent plus de la moitié (53 %) des victimes motocyclistes. Les conducteurs de voiture de 25 à 44 ans représentent 40 % des victimes automobilistes, et les 18-24 ans 23 %.

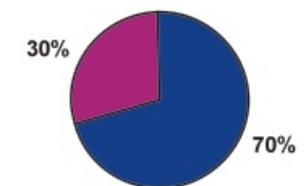
Les victimes et les conducteurs selon le sexe



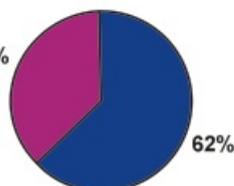
Tués



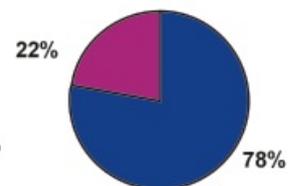
Blessés graves



Blessés légers



Sexe du conducteur dans les accidents graves



Les hommes sont très majoritairement impliqués dans les accidents sur le littoral maritime, puisqu'ils représentent 73 % des tués, 70 % des blessés graves et 62 % des blessés légers. Les hommes constituent 78 % des conducteurs impliqués dans un accident grave.

Les conducteurs masculins représentent :

- 2/3 des conducteurs impliqués à vélo ou en voiture
- 79 % des conducteurs cyclomotoristes
- 94 % des conducteurs motocyclistes

La répartition hommes/femmes dans les accidents sur le Littoral Atlantique est très proche de celle constatée sur l'ensemble de la région.

10, Boulevard Gaston
Serpette
BP 32205
44022 Nantes cedex 1
téléphone :
02.40.67.28.81
télécopie :
02.40.67.28.28
mél :
dre-pays-de-la-loire
@equipement.gouv.fr
Site Internet :
www.pays-de-la-loire.
equipement.gouv.fr